

COMMUNIQUÉ

Nous avons appris que l'AMRF confirme qu'elle organise « *le 24 juin, à Paris, un grand rassemblement devant l'Assemblée Nationale. Tous les élus inquiets des conséquences que pourrait avoir le projet de loi NOTRe sur les communes, et notamment les communes rurales, sont invités à se rendre, à 15 heures, à ce grand rassemblement ceints de leur écharpe.* »

Nous nous félicitons de cet appel. Les élus, confrontés à la baisse des dotations, à la disparition programmée des départements et des communes dans l'intercommunalité forcée, ne peuvent que répondre à cet appel.

Déjà, des cars sont affrétés pour assurer le succès de cette manifestation, comme dans les Côtes-d'Armor, dans la Loire, en Dordogne, dans l'Ain, en Moselle...

Nous y serons !

TOUS À PARIS, LE 24 JUIN À 15 HEURES,
DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

*Le 12 juin,
Jean Bartholin, conseiller général de la Loire
Gérard Schivardi, maire de Mailhac*

Lettre ouverte à Vanik Berberian, président de l'AMRF

Cher collègue, cher Vanik

Comme tu le sais, l'immense majorité des maires et des élus de ce pays considèrent qu'ils sont confrontés à une véritable catastrophe. Avec la baisse de la DGF, nous n'arrivons pas à boucler nos budgets, et ce sera pire l'an prochain et l'année suivante. C'est aussi par l'asphyxie que l'on cherche à faire mourir nos institutions républicaines, communes et conseils départementaux !

Avec la loi NOTRe, tout est fait pour détruire la commune ! Les préfets convoquent les CDCI, ils avancent sur de nouveaux regroupements : le temps presse ! Les départements, pivots républicains de l'organisation des solidarités humaines et territoriales, sont menacés d'être absorbés par les métropoles.

La colère monte de toutes les communes, de tous les départements, de tout le pays. Des rassemblements, délégations, manifestations les plus diverses monte une exigence : il faut que tout cela s'arrête.

L'AMRF, que tu présides, comme d'autres associations ont tenté de convaincre le gouvernement qu'il faisait fausse route en remettant en cause l'échelon de proximité qu'est la commune, pilier essentiel de la République, de la démocratie. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

L'AMRF a parfaitement raison de combattre le projet de loi NOTRe avec ses regroupements autoritaires de 20 000 habitants, de dénoncer l'élection au suffrage universel des conseils communautaires, de dénoncer les communes nouvelles qui supprimeront tout contrôle des conseils municipaux des communes fusionnées, et de s'opposer au transfert obligatoire de nouvelles compétences à l'EPCI.

Nous le redisons : l'AMRF est l'association d'élus qui, sur le sujet de cette contre-réforme institutionnelle, a une position claire. Et elle parfaitement raison d'appeler les députés à ne pas voter la loi NOTRe.

Lors de la manifestation qui a rassemblé 400 élus à la préfecture de la Loire le 30 avril, les présidents de l'AMF 42 et de l'AMRF 42 ont proposé aux élus de monter à Paris, là où se prennent les décisions, au gouvernement, à l'Assemblée nationale.

Le moment est venu d'appeler les maires de tout le pays à monter en écharpe à Paris, avec leurs conseils municipaux, pour le retrait de cette loi. Des milliers de maires répondraient à un tel appel, à commencer par les 1 500 collègues qui ont soutenu cette proposition.

Nous sommes prêts ! Que l'AMRF lance cet appel, et c'est une certitude, il sera entendu !

Sois assuré, cher Vanik, de notre détermination et de nos sentiments républicains les meilleurs.

Premier signataires : Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude) ; Jean Bartholin, conseiller général de la Loire ; Bernard Fournier, Président de l'AMRF de la Loire ; André Godin, président AMRF des Ardennes ; Alain Sanz, président de l'AMF des Pyrénées-Atlantiques et vice-président de l'AMRF des Pyrénées-Atlantiques ; Philippe Dubourg, président AMRF des Landes ; Bernard Goursault, président AMRF de Charente-Maritime ; Gérard Le Cam, AMRF Côtes-d'Armor, président de l'ADECR ; Bruno Bethenod, président AMRF Côte-d'Or ; Jean Lassalle, député, maire de Lourdiols-Ichère

Ain : Serrières-sur-Ain : Christian Bardet, maire ; René Passot, 2^{ème} adjoint ; Jean-Michel Boulmé, 1^{er} adjoint, Marie - Claire Vuillemoz, 3^{ème} adjoint ; André Bolon, maire de Vieu-en-Valromey ; Michel Leyssard maire de Mourlevat ; Chaleins : Gilbert Gros, maire ; Michelle Jambon adjointe, Catherine Salvetti, adjointe ; Marie-Claude Damour, adjointe ;

Aisne : Catherine Defives, conseillère municipale de la Celle-sous-Montmirail

Allier : commune de Vaux : Jérôme Duchalet, maire ; Adelaïde Mazerat, conseillère municipale ; Karine Smirnow, première adjointe, Damien Peynet 2ème adjoint, Michel Vernaudon, conseiller municipal ;

Marie-Jo Margelidon-Fouquet, maire de Montoldre ;

Alpes de Haute Provence : Les Mées : Maryse Bonzi, adjointe ; Nadège Armand, adjointe ; Rémi Alègre, adjoint ; PAUL Gisèle Paul, conseillère municipale, Georges Rambaud, conseiller municipal, Laurence Vailhen, conseillère municipale ; Fabrice Paul, maire de Saumane ; Hélène Corvier, 2^{ème} adjointe à Saumane ; Simiane-la-Rotonde : Louis Laudun, maire ; Jean-Pierre Comte, 1^{er} adjoint ; Benoît Cassan, adjoint ; Claude Wicart, adjointe, vice présidente de la communauté de communes de Banon ; Magali Surle-Girieu, maire de Colmars-les-Alpes ; Jean-Claude Castel, maire de Corbières, conseiller départemental ; Rober Gay, maire de Mison ;

Ardennes : Bertrand Pouillet adjoint à Pure ;

Aude : Jean-Didier Carre, conseiller municipal de Limoux ; Henri Garces, conseiller municipal de Malves ; Christian Gaillard, maire Durban

Ardèche : Virginie Ferrand, maire de Vocance ; Angélique Béraud, conseillère déléguée de Vocance ;

Côte d'Or : Bruno Béthenod, maire d'Arceau ; Jacky Lüdi, maire de Millery ; Michel Lambert, conseiller municipal de Seurre ; Murat Bayam, conseillère municipale de Plombière-lès-Dijon ;

Côtes- d'Armor : Jean-Marie Bourgoïn, maire de Ploulec'h ; Gérard Quilin, maire de Plounevez Moëdec ; Gérard Le Cam, maire de Plenée-Jugon ; Carine Weber, conseillère municipale de Kerbors ; Germain Sol Dourdain, maire de Coatascorn ; Philippe Weisse, maire de Quemperven ; Gérard Le Caër, maire de Bégard ; Loïc Déron, maire de Pommeret ; Marcel Robillard, maire de Hénansal ; Michèle Moysan, maire de Fréhel ; Christophe Ollivier, maire d'Aucaleuc ; Jean-Pierre Carlo, maire de Plestan ; Brigitte Godfroy, maire de Mouargat, Monique Hameon, conseillère départementale, René Besrest, maire honoraire ; Emmanuelle Diuzet, conseillère municipale de Plenée Jugon ; Isabelle Oheix, conseillère municipale de Plenée Jugon ; Alain Brombin, conseiller délégué de La-Vicomté-sur-Rance ; Jean-claude Lisott, adjoint à Louargat ; Sylvain Camus, conseiller municipal de Ploulec'h, Mireille Guéneq, conseillère municipale de Ploulec'h ; Claude Robion, conseiller municipal de Plouer-sur-Rance, Solenn Meslay, conseillère municipale de Plouer-sur-Ranc ; Rebillard André, conseiller municipal délégué de Plouer-sur-Rance ; Stephanie Cotton, adjointe Plestant ; Claudine Aillet, adjointe Plestan ; Michel Le Roux, conseiller municipal de Aucaleuc ; Didier Giffrein, adjoint Ploer-sur-Rance ; Albert Hinganbt, adjoint à Henansal ; Michel Calliot, adjoint à Fréhel ; Florence Onfray, conseillère municipale de Plenée Jugon ; Isabelle Morice, adjointe à Jigon ;

Dordogne : Gérard Queval conseiller municipal à Saint-Léon-sur-l'Isle ; Dominique ATTINGRE, conseillère municipale Coulouniex-Chamiers ;

Gers : Sébastien Loth, conseiller municipal de Lasseube-Propre ;

Gironde : Christian Baqué, adjoint à Mombrier, membre du bureau départemental de l'AMRF ; Jean-Paul Labeyrie, maire de Laruscade ;

Ille-et-Vilaine : Philippe Bonnin, maire de Chartres-de-Bretagne, conseiller départemental ; Gérard Barbedette, maire de Poilly ;

Hérault : Serge Allié, adjoint à Loupian ; Colette Subirats, adjointe à Loupian ; Michael Anders, conseiller municipal de Saint-Pons-de-Thomières ; Guy Desalase, conseiller municipal de Cabrières ;

Indre et Loire : Patrick Etesse, conseiller municipal de Chanceaux-sur-Choisille ;

Isère : Claude Ageron, conseiller municipal de Saint-Didier-de-Bizonnes ; Maurice Vial conseiller municipal à Rochetoirin ;

Jura : Laurent Reverdi, 2^{ème} adjoint du Pasquier ;

Loire : Maurice Dichampt, maire de la Chamba ; Agnès Barou, adjointe à la Chamba ; Guy Grangeversanne, maire de la Chambonie ; Jacqueline Tamain, adjointe à la Chambonie ; Denise Mayen, maire de Saint-Julien-la-Vêtre ; Jean-Luc Perrin, maire de Saint-Jean-la-Vêtre ; Christine Beauvoir, conseillère municipale de Saint-Jean-la-Vêtre ; Jacqueline Marcuccilli, conseillère municipale de Saint-Jean-la-Vêtre ; Raymonde Charlat, adjointe à St Didier-sur-Rochefort ; Régis Roch, maire de Neaux, Gabriel Desbrosse, maire de Pradines, Gérard Savatier, adjoint à Saint Romain d'Urfé ; Isabelle Dugelet, maire de La Gresle ; Michel Bonnefond, maire de Sevelinges ; Didier Deslondelier, conseiller municipal de Sevelinges ; Jacques Thiroin, maire de Renaison ;

Loiret : Marie-Agnès Linguet, maire de Fleury-les-Aubrais ;

Maine-et-Loire : Laurent Girard adjoint au maire de Chemillé-Melay ; Olivier Chauveau, maire de la Ferrière-de-Flée

Mayenne : Claude Garnier, maire de Brée ; Jean Renard, Maire de Carelles ; Jean-François Lassalle, maire de Grez- en - Bouère

Meurthe-et- Moselle : Christian Minary, conseiller municipal de Jarny ; Stéphane Hablot, maire de Vandoeuvre ;

Moselle : Patrick Messein, maire de Noveant-sur-Moselle ; Jean-Pierre Muller, maire de Hazembourg, Raymond Schneider, maire de Kirviller ; Marilyne Webert, maire de Pouilly ; Albert Dalpizzolo, adjoint à Rozerieulles ; Claire Dreidemy, adjointe à Holving ; Patrick Gerum, maire de Chesny ;

Orne : Elyane Encelin, maire de Malétable ;

Pyrénées-Atlantiques : Charles Pelanne, maire de Mont-Disse ; Bernard Dupont, conseiller départemental, maire de Malaussanne ; Jacques Peduhontaa, conseiller départemental, maire de Lass ; Jean Lassalle, député, maire de Ichere-Lourdios ;

Bas Rhin : Jean-Michel Delaye, conseiller municipal de Brumath ; Nicole Ferry, conseillère municipale à Oberhoffen-sur-Moder ; Yvon Brucher, conseiller municipal de Oberhoffen-sur-Moder ;

Haute-Savoie : André Périllat, maire de Le Grand Bornand ; Meynet-Cordonnier maire de Mégevette ; Laurette Cheneval, maire de Ville-en-Sallaz ; Martine Perinet, maire de Demi-Quartier ; Jean-Louis Magnin, maire de Franclens ; Yvon Berthier, maire d'Onnion ; Jean-François Gimbert, maire de Charvonnex ; Michel Fourcy, maire de Mesigny ; Bernard Seigle, maire de Choisy ; Henri Carelli, maire de Lovagny ; Claude Manillier, maire de Perrignier ; François Roullard, maire de Massongy ; Yves Dupraz, maire de Burdignin, président de la CCUV ; Jean-Paul Musard, maire de Boège ; Pierre Marmoux, maire de La Chapelle Rambaud ; Pascale Moriaud, maire de Chens-sur-Léman ; Christophe Guitton, maire de Nonglard ; Joseph Deage, maire de Le Lyaud ; Pacoret Vincent, conseiller départemental ; Pascal Briffod, maire de Nangy ; Gérard Colomer, maire de Bonnevaux ; Michel Coutin, président Communauté de communes de Faverges ; Jean-Luc Bidal, maire de Sciez ; Lucien Chessel, maire de Draillant ; Martin Cutelle, maire d'Eloise ; François Daviet, maire de La Balme de Sillingy, conseiller départemental ; Nelly Noël, maire de St-Jeoire en Faucigny ; Louis Chaumontet, maire de Chessenaz ; François-Eric Carbonnel, conseiller régional ; Paul rannard, maire de Chêne-en-Semine ; Jean-Yves Mâchard, maire de Vanzy ; Michel Mermin, maire de Jonzier-Epagny ; Bruno PENASA, maire Marlioz ; Bernard Chassot, maire de Minzier ; Jean Harmand, maire de Saint-Sixt ; Roland Lombard, maire de Hauteville-sur-Fier ; Michèle Lutz, maire de Doussard ; Noëlle Delorme, maire d'Allèves ; Valérie Gonzo-Massol, conseillère départementale ; André Vittoz, maire de La Clusaz ; Bernard Bocard, maire de Cranves-Sales ; Alain Velluz, maire d'Arenthon ; Michelle Amoudruz, maire de Vétraz-Monthoux ; David Dubosson, maire de Mûres ; Jean-Luc Bernard, maire de Massingy ; Denis Petitjean, maire de Vacheresse ; Frédéric Caulfuty, maire de Mont-Saxonnex ; Jean-Pierre Rambicur, maire de Margencel ; Marie-Pierre Berthier, maire de Nernier ; Serge Petit, maire de Cusy ; Daniel Toletti, maire de Peillonex ; André Bouchet, maire de Desingy ; Monique Pimonow, maire de Montagny-les-Lanches ; Alain Dénériaz, maire de Morillon ; Raymond Mudry, conseiller départemental ; Jean-François Baud, maire de Douvaine ; Claude Bouquerand, maire de Saint-Laurent ; Guy Flammier, maire de La Roche Sur Foron ; Jean-François Bosson, maire de Saint-André-de-Boège ; Patrick Condevaux, maire de Fessy ; Patrick Rosnoble, maire d'Amancy ; Laurence Trappier, maire de Domancy ; René Desille, maire de Chavanod ; Marie-Pierre Travers, conseillère départementale ; Bernard Chatel, maire de Faucigny ; Pierre Recour, maire de Saint-Jean-de-Sixt ; Gilbert Gallay, maire de La Forclaz ; Alain Degeneve, maire de Lullin ; Christian Vermelle, maire de Clermont ; Marc Chuard, maire de Petit-Bornand ; Alain Solliet, maire de Vougy ; Gérard Berger, maire de Morzine-Avoriaz ; Eric Anthoine, maire de La Rivière Enverse ; Nicolas Duperret, maire de Présilly ; Xavier Brandt, maire de Vovray-en-Bornes ; François Lavigne-Delville, maire de Viuz-la-Chiesz ; Jean-François Ciclet, maire de Reignier-Esery ; Jean-Marc Lagriffoul, maire de Clarafond-Arcine ; André Bouvet, maire de Novel ; Marie-Pierre Pernet, maire de Le Reposoir ; Alain Beauquis, maire de Saint-Félix ; Pierre Fillon, maire de Excenevex ; Michel Buffet, maire de Chevenoz ; Paul Girard-Despraulex, maire d'Abondance ; Kamel Laggoune, maire de Bluffy ; Patrick Blondet, maire de Bassy ; Daniel Revuz, maire de La Tour ;

Tarn-et-Garonne ; Daniel Grusberg, conseiller municipal de Lacourt-Saint-Pierre ;

Seine-et-Marne : Monique Bonhomme, adjointe à Rebaix ; Michel Sénotier, conseiller municipal de Rozay-en-Brie ; Antonia Vandernot, conseillère municipale de Rozay-en-Brie ; Patrick Stourme, maire de Bernay-Vilbert ;

Yvelines : Jean Delarue, conseiller municipal des Mureaux ; Victoria Bavage, conseillère municipale de Mézy sur Seine ; Michel Imbert, conseiller municipal de Sartrouville ; Sylvie Lauffenburger, conseillère municipale des Mureaux ; Marc Jammet, conseiller municipal à Mantes-la-Jolie ;

TOUS À PARIS, LE 24 JUIN À 15 HEURES,
DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE
RETRAIT DU PROJET DE LOI NOTRe

*Le 12 juin,
Jean Bartholin, conseiller général de la Loire ;, Gérard Schivardi, maire de Mailhac*

Nom	Prénom	Mandat électif	Commune	Code postal	Signature

Pour toute correspondance : Jean Bartholin : j.bartholin@wanadoo.fr ou Gérard Schivardi : mairie-mailhac@orange.fr